

HISTORIQUE DE LA CHAPELLE & DU VILLAGE DE TULLY

*En italique, l'histoire du village et de la vie sociale.
En caractères droits, l'histoire de de la chapelle et de l'Eglise.*

L'ANTIQUITÉ

En 121 avant notre ère, le pays des Allobroges est incorporé à l'empire romain. Un nommé Tullius établit un domaine rural d'exploitation du sol, une « villa » sur l'emplacement de TULLY actuel.

En 268 de notre ère, les barbares envahissent le territoire. Puis, les Burgondes occupent l'Allobrogie, en partageant le territoire avec les habitants.



Les monnaies romaines.

LE MOYEN-AGE

Au début du deuxième millénaire, quatre paroisses se partagent le territoire de THONON : CONCISE, VONGY, TULLY et NOTRE DAME DU PONT (à l'endroit où la Dranse bifurque vers le lac).

En 1250, la paroisse Notre Dame du Pont, près du village de Pont de Dranse, sur la rive droite de la rivière est rattachée à la seigneurie du Chatelard. De 1262 à 1405, elle assure le rectorat d'une « maladière », lieu de confinement des malades de la peste et des lépreux.

Le 29 novembre 1266, le comte de Savoie cède au prieur des bénédictins de THONON une chapelle près du Pont de la Dranse, dite des Sillinges, et ses taillables.

La chapelle du Pont se trouve ainsi intégrée au prieuré de THONON, et dépend d'une juridiction religieuse et non plus civile.

A la fin du XIII^e siècle, le prieuré des Bénédictins érige en paroisses les chapelles de TULLY, CONCISE, VONGY, MARCLAZ et CORZENT.

Il y a donc, depuis le XIII^e siècle, deux églises et deux paroisses, l'une au PONT DE DRANSE, l'autre à TULLY.

La communauté des habitants de TULLY se construit comme collectivité d'hommes et d'intérêts autour de la chapelle reconnue comme paroisse.

A L'EPOQUE DE L'APOGÉE DU DUCHÉ DE SAVOIE

1401 ou 1405 : La Dranse emporte le seul pont et le village de Pont-de-Dranse. Une partie des habitants vient rejoindre le village de TULLY.

En 1417, le Comte Amédée VIII attribue au prieuré de Ripaille des prés, des vignes et des bois à TULLY. Le village lui apporte des servis annuels en fruits, vins, blés ou argent.

14 juin 1413 : visite pastorale de l'évêque de Genève : THONON comprend environ 100 feux. Une chapelle de Saint Etienne existe dans l'église de THONON.

La paroisse de TULLY comprend 19 feux, soit 114 habitants (avec ceux de Concise, sa filleule). Elle est rattachée au prieuré de Ripaille. Il manque l'image de Notre Dame et la pierre des fonts baptismaux.

1415 : Amédée VIII ordonne la construction d'un pont de pierre de 17 arcades à VONGY.

1440 : Le village obtient le droit de commercialisation du vin (« plant savoyard »)

6 novembre 1443 : visite pastorale de l'évêque de Genève. THONON comprend 200 feux. Le curé étudie à TURIN, et fait desservir la paroisse par le vicaire.

Au printemps 1468, le pont de VONGY est terminé ; la maladière est transférée près du pont.



Le château de Ripaille

19 mars 1471 : Nouvelle visite pastorale de l'évêque de Genève: la population de la paroisse de THONON demeure de 200 feux. **TULLY a 17 feux. La paroisse de TULLY est placée sous le vocable de Saint Etienne.** Il manque toujours à l'église une sacristie, des fonts baptismaux et l'image de la Vierge.

Dans les paroisses de TULLY et CONCISE, il existe des « Prud'hommes » qui représentent devant les autorités le groupe d'habitants jouissant de certains biens en commun. La communauté se rassemble à l'église ou au cimetière.

1515 : l'église paroissiale de TULLY est entourée d'un cimetière et d'un jardin.

30 octobre 1516 : Lors de la visite pastorale de l'évêque de Genève, la population de la paroisse de THONON est de 280 feux.

HISTORIQUE DE LA CHAPELLE...

LA RENAISSANCE : RÉFORME PROTESTANTE ET RÉFORME CATHOLIQUE

Le Chablais devient protestant après l'occupation bernoise en 1536. Il revient au catholicisme en 1598 par la mission de François de Sales. Celui-ci crée la Sainte-Maison, pour maintenir et fortifier la population dans la religion catholique.

Malgré huit décennies de distance, la reconstruction de la chapelle de TULLY en 1680 se situe dans ce contexte.

L'OCCUPATION BERNOISE ET LE PROTESTANTISME :



Le triomphe de la réforme

1536 : les Bernois, qui ont adopté la religion réformée, déclarent la guerre au duc de Savoie et prennent THONON le 2 février. En 1539, ils occupent le Chablais jusqu'à la Dranse et y imposent la Réforme.

1540 : la chapelle de TULLY est tellement maltraitée par les armées bernoises que l'exercice du culte ne peut plus y être pratiqué.

30 octobre 1564 : par le traité de Lausanne, les Bernois restituent le Chablais au duc de

Savoie. Le culte protestant demeure là où il était établi, à TULLY, BONS et NERNIER.

1568 : TULLY est une paroisse du décanat d'ALLINGES.

1580 : Le sieur Pierre FONTENAY réclame comme cour de sa maison le cimetière de TULLY abandonné.

1589 : Genève et Berne combattent le duc de Savoie, Charles Emmanuel 1^{er}. Ils s'emparent de THONON. Les Suisses du régiment de Soleure sont logés à TULLY. Le duc taille en pièces les Genevois à Bonne. Ses troupes affrontent les arquebusiers ennemis dans les vignes de TULLY en un combat meurtrier. Les garnisons de THONON, MONTJOUX ET RIPAILLE s'enfuient.

Par le traité de Nyon (**11 octobre 1589**), les Bernois restituent les territoires conquis ; le duc de Savoie laisse trois temples aux protestants : BONS, NERNIER et TULLY.

1590 : Sur la demande du duc, Monseigneur de GRANIER envoie une cinquantaine de prêtres en Chablais, dont le Révérend Antoine CARRIER à la cure de TULLY.

Le 15 février 1591, les troupes de Genève occupent THONON. Elles rentrent à Genève après la défaite de MONTJOUX.

Le duc, après ces succès militaires, veut restaurer le catholicisme en Chablais, selon les décrets du Concile de Trente et les usages du temps : « **telle région, telle religion** ».

& DU VILLAGE DE TULLY

Mais le statu quo demeure, **par peur d'un retour des armées et parce que les bourgeois privilégient leurs intérêts économiques avec Genève,**

1593 : Charles-Emmanuel 1^{er} rentre en possession définitive du Chablais.

7 mars 1593 : le Conseil de ville de THONON donne un agrément pour que le lieu de prêche protestant soit transféré, par commodité, de TULLY sur Crête.

LE RETOUR AU CATHOLICISME :

1594-1597 : François de Sales envoyé en mission en Chablais par Monseigneur de GRANIER « ne trouve qu'un infime noyau de catholiques. Ballotée depuis plus d'un demi-siècle entre le Duc et la République de Berne, entre la messe et le prêche, la population demeure dans l'expectative.



François de Sales en mission

Les Chablaisiens n'entendent pas se compromettre avec le missionnaire catholique dans la crainte d'un retour offensif des Bernois et des Genevois » Roger DEVOS, Bernard GROSPERRIN « **La Savoie de la Réforme à la Révolution** »

La conviction de François de Sales, sa diplomatie, la communication par des messages passés sous les portes des maisons, la conversion du seigneur d'AVULLY, Président du Consistoire de THONON, l'aident à entraîner l'adhésion de la population.

« S'il répugne à la violence, s'il pense qu'on ne peut faire de convertis sincères que par la persuasion, François de Sales est tout aussi convaincu, selon l'esprit de la Contre-Réforme, que des pressions bien dosées, une « douce violence » comme il dit, peuvent créer un conditionnement favorable à la conversion. » Roger DEVOS, Bernard GROSPERRIN **même référence.**

Le duc ne lui accorde un soutien mesuré qu'après la messe de Noël à THONON en 1596.

Printemps 1598 : Le duc fait savoir que la religion du prince est désormais la seule admise.

5 septembre 1598 : François de Sales unit à l'église paroissiale de THONON l'église paroissiale de TULLY de MARCLAZ et de CONCISE). TULLY devient chapelle rurale.

Septembre 1598 : Deux cérémonies des « 40 heures », la seconde procession présidée par l'évêque de GRANIER et le duc de Savoie avec la présence du légat du Pape, marquent la reprise du culte catholique à THONON.

HISTORIQUE DE LA CHAPELLE...

LA SAINTE MAISON

LE PROJET :

Dès l'automne 1598, pour maintenir les populations converties dans le catholicisme, François de Sales conçoit un projet de très grande envergure favorable à la réimplantation durable du catholicisme et aux intérêts économiques de la région chablaisienne : l'institution de la Sainte Maison.

Ce projet comprend un institut regroupant plusieurs prêtres, chargés de créer une faculté de théologie et une université rayonnant sur d'immenses territoires, de former des prédicateurs, de diffuser l'enseignement primaire, secondaire et professionnel, de créer un séminaire.

*« Si l'on érigeait et instituait à THONON une maison de tous arts et sciences, en laquelle, comme en une université publique, elles fussent enseignées, et qu'on y reçut et élevât ceux qui sortant des ténèbres de l'hérésie, entreraient dans la lumière de la vérité et fussent imbus et instruits des préceptes de la foi catholique, et de la sorte, apportassent quelque fruit à la maison, duquel on puisse avoir des marchandises et autres choses vénales...certes, **ce serait une très bonne chose pour la propagation de la foi et pour le salut des âmes** »* Monseigneur Charles Auguste de Sales *« Vie du Bienheureux François de Sales. »*

François de Sales craint que la nécessité pour les Chablaisiens de commercer avec Genève les rapproche des calvinistes **qui feraient peser leur influence sur l'esprit des catholiques**. En les instruisant et en leur apprenant un métier, il veut les soustraire à cette dépendance.

Cette volonté de développer la connaissance, le savoir-faire, l'autonomie locale

sont en phase avec les positions des humanistes éclairés de ce temps. Mais dans l'esprit de l'époque, cet objectif ne peut se concevoir que par le triomphe de l'unique vraie foi sur l'hérésie, y compris « par les faveurs et rigueurs politiques ».



Marie au pied de la Croix

LA FONDATION :

1599 : Validation du projet de la Sainte Maison par le Pape.

1601 : Le duc Charles Emmanuel 1^{er} reconnaît la Sainte Maison. Il y affecte l'Hôtel de ville et les revenus de la confrérie de TULLY.

1602 : L'église St-Hippolyte est dédiée à Notre-Dame de compassion.

25 mai 1602 : Le Pape érige canoniquement la sainte Maison.

& DU VILLAGE DE TULLY

7 octobre 1602 : Le conseil de ville est incorporé à l'Université pour régir les biens et revenus de l'établissement réunis à ceux de la ville.

2 décembre 1602 : Le conseil d'administration de la sainte Maison est nommé par le duc : il est composé de plusieurs membres de l'ordre des Saints Maurice et Lazare et des notables locaux. En 1610, La Sainte Maison est incorporée à l'ordre.

1605 : le Conseil de ville abandonne à la Sainte Maison les biens de la cure de TULLY.

1606 : Dans ses visites pastorales en pays d'Evian, François de Sales ordonne partout la remise en état des chapelles. A THONON, le développement de la Sainte-Maison est prioritaire. La chapelle de Tully n'est pas, à cette époque, réalisable.



Eglise Saint Hippolyte

1608 : Le duc décide de faire un nouveau pont de pierre composé de 25 arcades, à Vongy sur l'emplacement de celui détruit en 1606.

LES REALISATIONS :

Le séminaire accueille les enfants doués de talents et privés de fortune. Une maison de refuge reçoit les protestants désirant entrer dans l'Eglise catholique.

1605 : Le collège ne peut enseigner que la grammaire et les lettres, pas les sciences, le financement du Saint Siège ayant fait défaut.

1621 : l'évêque François de Sales ordonne la réparation de la chapelle de CONCISE, mais non de celle de TULLY.

1638 : Le duc ordonne aux propriétaires des fonds nécessaires pour l'église et le monastère des Ursulines, y compris des pièces de vignes et champs à TULLY, de leur en passer vente à juste prix.

1640 : les bâtiments de la Sainte Maison sont achevés, mais pas encore payés.

Septembre 1646 : L'évêque de Genève en résidence à ANNECY, Charles-Auguste de Sales visite l'église de TULLY, « dans laquelle il n'est d'autre fonction que des sépultures, attendu que l'église est entièrement ruinée ;, il « ordonne aux vénérables prêtres de la Sainte Maison, ainsi qu'aux paroissiens de TULLY de **faire construire une chapelle au lieu où était le cœur de l'église, et ceci dans l'année** ». La réalisation se fait attendre.

25 au 28 février 1663 : Monseigneur d'Arenthon d'Alex, évêque de Genève en résidence à ANNECY, ordonne à nouveau la démolition de l'église de TULLY, entièrement ruinée et son remplacement par une chapelle.

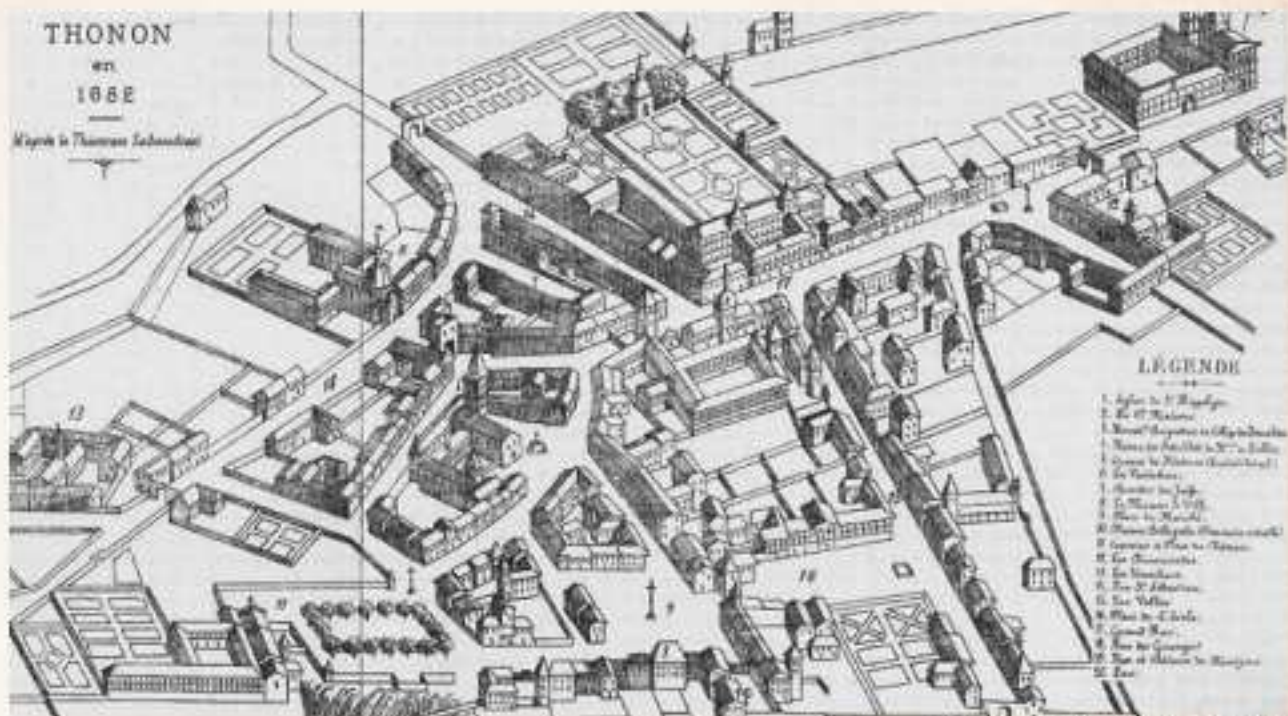
HISTORIQUE DE LA CHAPELLE...

De 1664 à 1668, travaux de reconstruction du chœur de l'église Saint Hippolyte.

11 septembre 1676 : En vue de reprendre la réalisation des projets liés à la Sainte Maison, le Sénat de Savoie ordonne l'exploitation contre redevance de tous les revenus, en particulier les biens de la cure de TULLY.

La « Maison des Arts » (formation aux métiers artisanaux) est financée par un appel à la bourgeoisie et au peuple. L'inauguration a lieu en 1680.

1680/1681 : Le Rd Etienne Mugnier, prêtre de la Sainte-Maison, rebâtit la chapelle de Tully.



Plan de THONON en 1682

6 septembre 1677. Un arbitrage solennel au Sénat de Savoie entre les barnabites et les prêtres de la Sainte Maison est réalisé. Cette sentence permet la construction de la « Maison des Arts », du « refuge des convertis » et du collège des Barnabites.

Ce règlement financier, l'avancement de projets longtemps différés et l'arrivée d'un Préfet de la Sainte Maison connu pour son « zèle à élever des églises » selon les directives du Concile de Trente, Joseph Marie de Rossillon de Bernex, ouvrent la voie à la reconstruction de la chapelle de TULLY.

Vers 1700 : La chapelle de VONGY est reconstruite.

En 1700, on établit, à la Maison des Arts, une manufacture des draps. Plus tard, on file, carde et peigne la laine. Autres métiers enseignés : tailleur, cordonnier, tanneur, chapelier, chamouleur.

7 novembre 1704 : interdiction de vendre du vin étranger dans les hameaux de THONON.

14 septembre 1733 La Dranse emporte plusieurs arcades du nouveau pont.

& DU VILLAGE DE TULLY

L'EPOQUE CONTEMPORAINE

1841 : La cloche est fondue et installée dans la chapelle. L'inscription est la suivante :

**PARRIN JOSEPH DE SONNAZ B(aron).
D'ARENTHON A THONON**

**SEIG(neur).DHABERES LIET.GL
(lieutenant général)
DES ARMEES AIDE DE CAMP DU ROI**

**COM(mandeur).DE LOR(dre).
DES SS. MAURICE ET LAZARD CH(evalier).
DE CELUI DE LEOPOLD D'AUT(RICHE).
SYNDIC DE VILLE DE THONON**

**MARAIN DEMOISELLE JOSEPHINE
DE SONNAZ B(aronne)D'ARENTHON**

**FRANCOIS MICHEL (D)ESMILLIERE
ARCHIPRETE CURE DE THONON**

F.P.I. REVET F(AIT).A. THONON 1841

1850 : Le village réalise une adduction d'eau : une cotisation des habitants rapporte une somme de 1000 francs. La commune perçoit cette somme et prend la charge de faire faire les travaux par ses architectes et entrepreneurs.

1880 : Les habitants de TULLY récoltent la somme de 300 francs pour que le hameau soit équipé d'un lavoir public. Celui-ci est terminé en juillet 1880.

1942 : Henri MODENA réalise le tableau du plafond : la lapidation de Saint Etienne.



La cloche de la chapelle

23 juillet 1944 : les Tullierands décident de « retaper comme il faut » la chapelle. Un Comité d'Hommes de « métier » est constitué. Le plancher est restauré.

7 octobre 1946 : la chapelle est inscrite à l'Inventaire des sites pittoresques de Haute-Savoie.

18 septembre 1957 : réunion des hommes en vue de la fondation de la paroisse des Vallées. « Tout le quartier se passionna pour l'oeuvre à entreprendre, chacun apportant sa part avec le plus grand bon cœur, en toutes sortes de domaines et dans le meilleur climat de jovialité et d'entr'aide. » François TAVERNIER « La création de la paroisse Sainte Chantal »

15 décembre 1983 : le tableau de la crucifixion est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques

1997/1999 : restauration de la toiture et des façades.

2010 : rénovation des peintures extérieures de la chapelle.

Association des Tullierands, Espace TULLY 74200 THONON